

Bruxelles, le 20 juillet 2010

## **Sécurité routière: la Commission présente des mesures pour réduire de moitié le nombre de morts sur la route à l'horizon 2020**

***La Commission européenne a adopté aujourd'hui un plan ambitieux visant à réduire de moitié le nombre de morts sur les routes européennes au cours des dix prochaines années. Les initiatives proposées, qui constituent un ensemble d'orientations politiques pour la sécurité routière de 2011 à 2020, visent notamment à établir des normes plus strictes pour la sécurité des véhicules, à améliorer la formation des usagers de la route, ou encore à renforcer le contrôle de l'application du code de la route. La Commission coopérera étroitement avec les États membres pour mettre en œuvre ce programme.***

Siim Kallas, vice-président de la Commission européenne chargé des transports, a déclaré: «*Chaque jour, une centaine de personnes décèdent sur les routes d'Europe. La situation s'est nettement améliorée depuis 2001, et nous avons réussi à sauver plus de 78 000 vies. Cependant, le nombre de tués et de blessés sur nos routes reste inacceptable. Nous allons nous intéresser aux caractéristiques des voitures, aux infrastructures routières sur lesquelles les automobilistes circulent et à leur manière de conduire, afin de réduire de moitié la mortalité sur les routes d'ici à 2020.*»

### **Programme d'action pour la sécurité routière (2011-2020)**

La Commission a présenté aujourd'hui un ensemble d'initiatives axées sur l'amélioration des véhicules, des infrastructures et des comportements des usagers de la route.

Sept objectifs stratégiques ont été définis:

1. Améliorer les mesures de sécurité applicables aux poids lourds et aux voitures
2. Construire des routes plus sûres
3. Mettre au point des véhicules intelligents
4. Renforcer les exigences pour la délivrance du permis de conduire et la formation des conducteurs
5. Renforcer le contrôle de l'application du code de la route
6. Déployer des actions ciblées sur les lésions dues aux accidents de la route
7. Une attention renouvelée aux deux-roues motorisés

Le mémo ci-joint [MEMO/10/343](#) détaille les mesures prévues pour chaque objectif stratégique.

Le tableau ci-joint (Nombre de tués sur la route par pays) montre les progrès enregistrés entre 2001 et 2010 avec le programme d'action européen pour la sécurité routière. Il présente les chiffres à l'échelle de l'UE et leur répartition par pays.

### **Pour plus d'informations:**

[http://ec.europa.eu/transport/road\\_safety/events-archive/2010\\_07\\_20\\_road\\_safety\\_2011\\_2020\\_en.htm](http://ec.europa.eu/transport/road_safety/events-archive/2010_07_20_road_safety_2011_2020_en.htm)

**Nombre de tués sur la route par pays (par million d'habitants)**

État membre	Nombre de tués par million d'habitants		Évolution du nombre de tués de 2001 à 2009
	2001	2009	2009 - 2001
Lettonie	236	112	-54%
Espagne	136	58	-53%
Estonie	146	75	-50%
Portugal	163	79	-50%
France	138	67	-48%
Lituanie	202	110	-48%
Slovaquie	114	64	-43%
Italie	125	68	-43%
Irlande	107	54	-42%
Allemagne	85	51	-40%
Suède	66	39	-39%
Slovénie	140	84	-38%
<b>Union européenne</b>	<b>113</b>	<b>69</b>	<b>-36%</b>
Belgique	145	90	-36%
Finlande	84	53	-36%
Pays-Bas	62	39	-35%
Royaume-Uni	61	38	-35%
Autriche	119	76	-34%
Hongrie	121	82	-34%
Luxembourg	159	97	-33%
République tchèque	130	87	-32%
Danemark	81	55	-30%
Chypre	140	89	-28%
Grèce	172	130	-23%
Pologne	145	120	-17%
Bulgarie	128	118	-11%
Roumanie	112	130	+14%
Malte	41	51	+31%

Remarque: en 2010, l'évolution du nombre de tués devrait atteindre -40 % (contre -36 % en 2009).